

COMPTE RENDU DU GT DU 30 AOÛT 2018

Un groupe de travail préparatoire à la séance plénière du CHSCT du 07 septembre 2018 s'est tenu, le jeudi 30 août 2018, dans les locaux de la Direction Départementale des Finances publiques.

Participants :

M. RAIMBAULT Directeur du Pôle Gestion Fiscale (PGF)
Mme BOUTIER Adjointe au Directeur du Pôle Pilotage et Ressources
Mme MERCIER, Responsable Division Budget, Immobilier et Logistique (BIL)
Mr. BRISSON, Assistant de prévention (AP)
M. METTAY Secrétaire animateur (SA)
M. DERRIEN Division Budget, Immobilier et Logistique
Mme MANDEREAU pour la C.G.T. Finances Publiques
Mme TILLET, Mme CLAURE pour SOLIDAIRES Finances Publiques
M. BREGEGERE pour F.O. Finances Publiques.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1 – Adaptation des structures et du réseau (ASR) :

Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre (NPP) : transfert de la mission recouvrement de l'impôt vers le SIP de Tours Nord-Ouest et regroupement de la gestion administrative des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Création du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

2 – Evolution du projet de la banque d'orientation de l'accueil de Tours Champ-Girault ;

3 – Suivi des fiches du registre dématérialisé CHSCT 2018 ;

4 – Crédits alloués et actions inscrites au budget CHSCT 2018 ;

5 – Questions diverses :

Mise en place du télétravail pour un agent de la Trésorerie de Tours Ville et Métropole (TVM).

Nouvellement nommée dans ses fonctions, Mme Boutier se présente.

Considérant les obligations de M. Raimbault, le groupe de travail commence par la seconde ASR de l'ordre du jour n°1.

ODJ n°1 Création du SDIF

La Direction rappelle que l'objectif est de créer un service qui répondra aux défis à court et moyen terme de la mission cadastrale.

À court terme, cela signifie répondre aux exigences des collectivités locales (COLLOC) et à moyen terme améliorer nos relations avec les différents acteurs de la mission.

En effet, la qualité relative de nos relations avec les intervenants s'explique par le nombre de ces intervenants dans le métier « urbanisme » et en conséquence l'utilisation de différents logiciels.

Par ailleurs, l'évaluation des valeurs locatives des locaux d'habitation se base sur un plan cadastral qui date de 1970 et d'une base informatique de 1983-1985.

La structure actuelle de la mission cadastrale ne permet pas d'améliorer cette base MAJIC.

Il est décidé d'utiliser le même logiciel que celui en pratique à Nantes, permettant d'injecter les nouveaux éléments de confort (environ 1000 par heure)

Après complétude, sera entreprise une campagne de mailings

En prévision des retours, un apprenti (dont le cursus universitaire est a priori adapté) est recruté et sera accompagné par un professionnel de la mission, pour une durée prévue de trois jours par semaine. Par souci d'efficacité, les courriers concerneront d'abord les petites communes et se feront dans un langage simplifié à minima juridique .

Le futur SDIF reprend les missions de l'actuel CDIF et des pôles PELP-PTGC, ainsi que les services des trois sites extérieurs : le périmètre est élargi sur de nouvelles cibles.

Les géomètres, principalement attachés au lever du bâti, seront redéployés sur des missions fiscales (relations avec les mairies, évaluations d'office si aucune déclaration du redevable...)

Ainsi, les géomètres vont continuer le travail de terrain tandis que les travaux informatiques seront réalisés par le logiciel informatique.

Actuellement, les relations aux usagers sont minimales et sont surtout constituées des réceptions au guichet.

Le contentieux, lui, est lié au retard accumulé dans les services SPF, notamment dû à l'enregistrement aléatoire de TELEACTES par les notaires.

L'obligation de télédéclaration sera réaffirmée auprès des professionnels : moins source d'erreurs et fiabilisant donc les bases.

Par ailleurs, la Direction présente le nouvel outil REPOSE-MAJIC mis à disposition du SDIF et des agents des accueils pour traiter les réponses aux usagers.

Comme évoqué dans ce diaporama, les collègues du CDIF vont transmettre courant septembre 2018 les déclarations H1 et H2 à la Direction pour numérisation.

Les archives seront ensilées et les dossiers seront alors consultables de façon dématérialisée.

Le volume des retours suite à la campagne de mailings n'a pas été estimé mais la Direction prend le cas de Nantes qui selon elle, y consacrerait un demi-agent sur environ un an, un an et demi.

Les membres examinent les plans des services concernés par cette ASR. Cela concerne 21 emplois implantés au 1^{er} étage et 15 sur le 2^e étage.

BIL a rendez-vous avec l'ergonome le 10 septembre 2018. Au vu de l'échéance proche du 01 janvier 2019, ce dernier n'établira pas de rapport mais transmettra son avis en même temps que celui de la banque d'accueil de Champ-Girault.

Le bureau n° 113 de 78,84 m² est libéré mais reste disponible au SIE-TNO.

À l'accueil seront installés des doubles écrans : un pour l'agent et un destiné au contribuable.

L'ISST n'a pas encore répondu suite à la transmission du plan.

La Direction présente la fiche d'impact.

SOLIDAIRES demande si une CAPL locale est prévue avant l'échéance du 01 janvier 2019 et rappelle la nécessité de bien communiquer auprès des services concernés mais aussi des services géographiquement liés aux services restructurés. (cas des SIP-SIE de Loches et Chinon)

ODJ n°1 Regroupement des EHPAD et ASR NPP

La Direction présente la fiche technique et rappelle que cela concerne 16 EHPAD sous nomenclature M22 i.e. non rattachés à un centre hospitalier.

Elle rappelle qu'un EHPAD ce n'est pas seulement la gestion des hébergés mais aussi, des services recette, dépense et comptabilité.

Sur les 9 trésoreries seulement un quart des agents est formé à la mission : le projet de professionnalisation sur trois trésoreries devrait y remédier pour partie.

Pour NPP, un agent A sera nommé le 01 septembre 2019 en position ALD mais détaché à la trésorerie de Langeais pour tutorat avant sa prise de poste au 01 janvier 2019.

FO fait remarquer que pour certaines COLLOC (Montlouis et Vouvray) cela sera le second changement de comptable en deux ans. Les ordonnateurs sont déstabilisés et quand on constate que les caisses de retraite n'ont pas encore assimilés le premier transfert de comptable...

À l'évocation de l'éloignement de l'utilisateur du service, La Direction rétorque une spécialisation des agents.

FO rappelle, à l'instar de la trésorerie THA, que cela n'est pas le cas les premières années suivant la création.

La Direction présente ensuite le plan de NPP et précise que l'action sociale n'a pas encore fait de retour sur l'espace cafétéria.

BIL prend le relais pour évoquer l'aspect sécuritaire de ce poste déjà équipé en télésurveillance.

Une vitre anti-franchissement est envisagée à l'accueil, selon les recommandations de la Direction Générale.

Le montant des travaux est estimé à environ 20 000,00 €.

Par ailleurs, la DDFIP n'étant que locataire, le service BIL a sollicité la collectivité suite à l'ouverture du mur porteur pour créer le bureau de l'adjoint : celle-ci a donné son accord.

BIL a demandé l'attache d'un contrôleur technique (cf marché public mutualisé) et le calendrier des travaux sera optimisé pour causer le moins de désagréments aux collègues (possibilité de travaux le jour de fermeture voire le samedi...)

ODJ n°2 ÉVOLUTION DU PROJET DE LA BANQUE D'ACCUEIL DE CHAMP-GIRAULT

Il est rappelé que les OS ont validé lors de la plénière du 28 juin 2018 le principe de cette banque d'accueil sous réserve de questionnements immobiliers et humains.

BIL après avis de la commission de sécurité, informe les OS que la banque ne peut être rallongée pour des problématiques de sécurité-incendie (respect des zones de désenfumage mécanique)

À la demande des membres CHSCT, avait été demandé une étude volumétrique des appels sur le standard.

Cette étude a été programmée lors de la première réunion du GT Téléphonie au mois de juin 2018.

Elle a démarré au début de l'été mais la période n'étant pas propice niveau volumétrie des appels, elle est reconduite sur le mois de septembre.

ODJ n°3 SUIVI DES FICHES DU REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ CHSCT

Concernant les observations des agents sur les prestations des entreprises intervenant sur sites, BIL rappelle l'existence de cahiers de liaison qui servent de base lors des échanges avec les entreprises.

Cela permet à BIL d'appliquer les pénalités prévues dans les marchés en cas de manquements des sociétés.

Suite aux remontées des agents, il est décidé de commander des ventilateurs sur pied et sur table à parts égales.

ODJ n°4 BUDGET et ACTIONS CHSCT

Le SA présente les diverses actions à voter en plénière et les devis éventuels afférents :

_ Faute de postulants, la formation « risques canins » a été annulée.

_ L'AP présente le devis pour l'achat de 15 fauteuils : vu le solde budgétaire et les délais de livraison, ce devis est validé en CHSCT volant.

L'AP rappelle que le CHSCT avait décidé cette année de focaliser les exercices d'évacuation sur les sites avec étages ou autres contingences. Pour les autres sites, il établira une fiche pour rappel des consignes d'évacuation.

BIL confirme que les travaux du sous-sol de Champ-Girault devraient se terminer fin septembre 2018.

ODJ n°5 QUESTIONS DIVERSES

Arceaux vélos

Les travaux de marquage à la craie des différentes zones des parkings de Béranger et Champ-Girault n'ont pas pu encore être réalisés vu les sous-effectifs dans le service BIL cet été.

Vu les remontées des collègues se déplaçant en moto, un parking en bataille serait finalement plus adapté qu'un parking en épi initialement envisagé.

Télétravail

La CID est passée dans les locaux de la trésorerie TVM pour expliquer à l'agent comment raccorder sa box : pour rappel la CID n'effectuera pas de travaux à domicile.

Évidemment, l'agent bénéficiera de l'assistance informatique.

L'AP rappelle que notre département n'est pas expérimentateur mais que cette étude répond à un besoin d'aménagement de poste, procédure exceptionnelle à caractère médico-social.

La formule choisie serait d'un jour à domicile le vendredi pour effectuer du visa de dépenses sur HÉLIOS.

La durée maximale de la convention de télétravail est d'une année.

Fiche de signalement

Elle concerne le bâtiment Cluzel, avenue Grammont qui habite diverses directions interministérielles.

Elle permet de pointer du doigt le cas des agents isolés souvent démunis quand confrontés à des agressions.

Elle a été initiée par le service BIL pour accompagner l'agent concerné.

Médecin de prévention

L'AP confirme sa prise de fonctions au 05 septembre 2018 : elle sera peut-être présente lors de la prochaine plénière.

BIL stipule que son (lieu d') installation ne dépend pas de la DDFIP mais du bureau RH-3C du Ministère.

Calendrier CHSCT

À la demande de La Direction le groupe de travail du mois d'octobre est repoussé au 15 mais sans décalage de la plénière qui s'ensuivra le 20 octobre 2018.